



PRÉFECTURE DE LOIR ET CHER

**Département de Loir et Cher
Direction Départementale
des Territoires**

**Société Nationale
des Chemins de Fer**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N°169 DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER VIERZON – SAINT-PIERRE DES CORPS

COMMUNE DE GIEVRES

Par arrêté en date du 21 août 2017, il a été prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de suppression du passage à niveau n°169 de la ligne de chemin de fer de Vierzon à Saint-Pierre des Corps sur le territoire de la commune de Gièvres.

Un dossier sera déposé à la mairie de Gièvres du jeudi 21 septembre 2017 au jeudi 5 octobre 2017 inclus, et pourra y être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie.

Madame Emmanuelle Chaplault, consultante et formatrice occasionnelle en gestion de projets, est désignée en qualité de commissaire enquêteur. Elle recevra en mairie le jeudi 21 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 et le jeudi 5 octobre 2017 de 14 h 30 à 17 h 30, toutes les personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations.

Toute observation peut également être consignée sur un registre d'enquête ouvert à cet effet ou adressée par écrit au commissaire enquêteur à charge pour lui de l'annexer au registre.

A l'issue de l'enquête et pendant le délai d'un an, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Gièvres et à la préfecture de Loir-et-Cher (Direction départementale des territoires 17 quai Abbé Grégoire Blois).